

5 - 6 - 7 MARS A PARIS

Congrès du Renouveau de l'UNEF



59^e CONGRÈS : Le Congrès des Étudiants

Le 59^e Congrès de l'UNEF se tiendra à Paris les 5, 6, 7 mars prochains. Son ordre du jour sera « le développement des luttes étudiantes et la solidarité anti-impérialiste ». Ainsi en a décidé, sur proposition de l'AGEN, l'Assemblée générale de l'UNEF réunie à la Halle aux Vins le 14 février.

Sur 230 Comités de Base de l'UNEF, 125 se sont prononcés pour la convocation du Congrès : décision prise à la majorité, réunion tenue régulièrement à la demande d'un tiers des structures adhérentes. **L'ASSEMBLEE GENERALE DU 14 FEVRIER EST LA PREMIERE REUNION STATUTAIRE DE L'ORGANISATION DEPUIS LA DEMISSION DU BUREAU NATIONAL, intervenue le 10 janvier.**

L'assemblée générale a de plus pris toutes les décisions qu'exige la situation, caractérisée essentiellement par un mécontentement croissant des étudiants, par le développement des luttes revendicatives qui prennent une ampleur et un caractère unitaire inégalés depuis mai-juin (cf. les journées d'action du 10 et du 11 : l'« affaire » Guilot...).

Cette situation exige dans le même temps un développement de l'activité revendicative et une préparation démocratique du Congrès de l'UNEF, les deux s'épaulant naturellement, et étant susceptibles de faire du 59^e Congrès une étape importante de la rénovation de l'UNEF. C'est pourquoi l'Assemblée générale :

- a exigé de Guichard l'ouverture de négociations d'ensemble sur toutes les questions touchant les conditions de vie et de travail des étudiants ;
- a décidé d'engager la lutte sur les questions revendicatives immédiates :
 - contre le projet sélectif sur la formation des maîtres,
 - contre la dégradation du pouvoir d'achat, pour la défense des œuvres universitaires,
 - contre le projet Debré d'extension de l'aide à l'enseignement privé, en participant aux initiatives unitaires prises par le CNEA,
 - de soutenir la lutte actuelle des étudiants en INT,
 - de s'opposer aux mesures répressives prises par le gouvernement, d'exiger en particulier la dissolution de la police universitaire, l'abrogation de la loi anticasseur et la libération du lycéen Gilles GUIOT,
 - de célébrer le 21 FEVRIER, journée internationale de solidarité anti-impérialiste en développant avec une particulière intensité les actions de soutien aux peuples victimes de l'impérialisme, en particulier les peuples d'Afrique et en tout premier lieu les peuples d'Indochine.

De plus, l'Assemblée générale a décidé de constituer une commission d'organisation du Congrès, qui recevra tous les textes d'orientation proposés par les CA. Elle en assurera la diffusion, ainsi que les contributions de chaque camarade. Comité ou AGE à la discussion.

Les décisions prises par l'Assemblée générale de l'UNEF pour assurer le développement des luttes et la préparation démocratique du Congrès sont d'importance : **ELLES OFFRENT POUR UNE PART LE VISAGE DE L'UNEF RENOVEE.**

Chacun a pu le constater, de Michel Sérac aux journalistes : il y avait longtemps que l'UNEF n'avait connue une telle Assemblée générale : par le sérieux des travaux, par sa représentativité, par l'importance des décisions qui y ont été prises, elle tranche avec tout ce que l'UNEF avait connue depuis plusieurs années.

Si tous mesurent ce que cette réunion avait de positif, de prometteur pour l'avenir du syndicat, deux personnes : **LES SCISSIONNISTES GUICHARD ET SERAC.**

Le tandem des scissionnistes choisit ce moment important du développement des luttes, de calisme étudiant, cela est vrai en particulier pour la vie de l'UNEF, pour prendre toutes des initiatives susceptibles de conduire à la mort de l'UNEF. Aujourd'hui que le BN-PSU n'est plus là pour imposer à l'UNEF des statuts liquidateurs, Guichard, qui hier se taisait devant l'activité des dirigeants de l'UNEF, ressort des archives un vieux procès, nomme trois sages chargés d'enquêter sur la vie de l'UNEF et n'écarte pas la perspective de dissolution. Dans ce même temps, alors qu'il refuse depuis plusieurs mois de recevoir les élus syndicaux de l'UNEF dans les conseils, de négocier et de répondre aux revendications des étudiants. **ALORS QUE CEUX-CI** viennent de réitérer leur demande toujours sans réponse, il fait savoir à une pseudo « délégation permanente » qu'il la recevra dès qu'elle sera normalement élue en Bureau National de l'UNEF, c'est-à-dire après le « Congrès » de Dijon.

Oui, avec sa presse, sa radio, sa justice, Guichard voudrait donner de l'UNEF l'image d'une organisation divisée entre groupuscules, cela afin d'isoler les militants syndicaux de la masse des étudiants, afin d'ériger l'actuelle « délégation per-Guichard » que l'UNEF continue de rester entre les mains des liquidateurs, gangsters et scissionnistes de l'AJS, afin de refuser de répondre aux revendications. C'est pourquoi il mène une intense campagne de presse autour du prétendu « Congrès » de Dijon.

C'est dire que la partie qui se joue à l'heure actuelle, loin d'être une affaire de groupuscules, intéresse tous les étudiants : elle concerne l'avenir de l'UNEF, l'avenir de leur syndicat, leurs revendications.

En ce sens la situation à Nancy contraste étrangement avec la farce de Dijon.

A Nancy, l'Assemblée générale du 14 a été préparée dans ces luttes. Ce n'est pas un hasard si elle coïncidait avec les actions de Médreville, contre la sélection en médecine et IUT, POUR UNE VERITABLE FORMATION DES MAITRES...

Elle a été préparée par une Assemblée générale des adhérents dans chaque établissement, au cours de laquelle chacun a pu prendre sa carte de l'UNEF et s'exprimer librement.

(suite page 3)

Directeur-Gérant : M. J.-N. GRAMLIN

A.G.E.N. - 1, rue Gustave Simo

N° 7 - mars 1971 - Prix : 20 c

Les œuvres en péril

SUR MEDREVILLE...

Lors de l'entrevue des étudiants de l'IUT des résidentes de Médreville avec le Recteur, les réponses qui nous avaient été faites quant à l'ouverture du RU de Médreville, étaient alarmantes.

En effet, M. le Recteur nous avait annoncé que le projet devait être approuvé par la commission des sites et celle de contrôle financier (ce qui devait nous mener jusqu'à Pâques) ; ensuite l'adjudication devant prendre au minimum deux mois, les travaux ne pourraient commencer qu'en juin au plus tôt.

A l'appel de la FARN et de l'AGEN, les étudiants, considérant ce retard comme inadmissible et comme le résultat d'une politique délibérée de restrictions, ont manifesté leur volonté d'imposer au ministère le respect de ses engagements la mise en chantier du RU ; ceci se concrétise par l'envoi massif de cartes postales et tantes (semaine d'action intersyndicale : grève dans un contexte de luttes revendicatives importantes et manifestations dans toute la France et spécialement à Nancy).

Mardi 16 février le « Républicain Lorrain » annonçait que l'autorisation de programme était enfin arrivée ; ce qui constitue un pas important puisque deux mois sont gagnés. Mais les étudiants restent toujours mobilisés jusqu'au démarrage effectif des travaux.

En effet, il reste encore l'adjudication des travaux, et ce ne sera pas chose facile car les projets ont été évalués il y a 4 ans et depuis le coût de la construction a augmenté.

Nous exigeons une adjudication rapide et fusons que le projet soit mutilé de quelque façon que ce soit.

Nous appelons les étudiants à rester vigilants sur ce point et ce, d'autant plus qu'actuellement le ministère propose sur les restaurants un système de cartes d'abonnement qui n'est fait qu'une augmentation déguisée.

SUR LES CARTES D'ABONNEMENT

— LE PROJET

Tous les tickets à 1,75 F seront remplacés par un système de cartes qui comprendra trois possibilités :

- A) 12 repas dans la semaine, à 1,50 F le repas, soit une carte de 18 F, valable du lundi au samedi, avec mention de la semaine d'expiration. Le prix du repas du dimanche est à 2 F, mais les coupons non utilisés dans la semaine pourront l'être le dimanche qui suit.
- B) des cartes de 5 déjeuners ou dîners, valable exclusivement du lundi au vendredi, à 1,50 F le repas, soit 8,25 F la carte ;
- C) des tickets uniques à 2 F.

LES ARGUMENTS DU MINISTRE

— Cela permettra d'assurer une meilleure gestion des RU, en assurant des rentrées régulières ;
— cela avantagera les étudiants les plus favorisés, qui sont les plus réguliers.

(suite page 3)